



**ATTESTATION D'EXONERATION D'ISF**  
(Article 885 I ter du Code général des impôts)

En application de l'article 885 I ter du Code Général des Impôts, la société **I.CERAM**, SA à conseil d'administration au capital de 534 070,20 € euros, dont le siège social est 1 rue Columbia 87280 Limoges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro B 487 597 569, représentée par Monsieur André Kerisit en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,

certifie qu'à la date du 1er janvier 2017:

- 1- elle a son siège social situé : 1 rue Columbia 87280 Limoges
- 2- son objet social est : I.CERAM est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire.

Monsieur André Kerisit  
Président du Conseil d'Administration

## **ATTESTATION D'EXONERATION D'ISF** (Article 885 I ter du Code général des impôts)

En application de l'article 885 I ter du Code Général des Impôts, la société **NEXTWATT**, Société par actions simplifiée au capital de 388 719,00 € euros, dont le siège social est Avenue Louis Philibert 13080 Aix en Provence, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aix en Provence sous le numéro B 523 796 738, représentée par Monsieur Damien Lapalus en sa qualité de Président,

certifie qu'à la date du 1er janvier 2017:

- 1- elle a son siège social situé : Avenue Louis Philibert 13080 Aix en Provence
- 2- son objet social est : NEXTWATT est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Monsieur Damien Lapalus

